Rencontre SEJ – DFCS le 16 mai

Les besoins des enseignantes de 1H-2H seront largement évoqués lors de la prochaine rencontre du Comité central du SEJ avec le Département de la Formation, de la Culture et des Sports. Ces doléances ont été exprimées lors d'une assemblée générale qui a réuni les intéressées le 8 mars dernier. Au nombre de celles-ci, le renforcement et l'harmonisation des pratiques lors de la première semaine de scolarité (le besoin d'un accueil séparé et d'un bon encadrement des enfants a été clairement exprimé) et une information systématique sur la scolarisation différée (tous les parents peuvent demander le report d'un an de l'entrée en scolarité de leur enfant). Une autre information qui fait défaut aux enseignants dans certains cercles scolaires, c'est l'existence du formulaire de *Demande de mesure pédagogique* développé par la Section de pédagogie spécialisée. Un document très attendu, à disposition sur le site du canton depuis le mois de décembre dernier. *(cf)*

Classes à degrés multiples, analyse en cours

Le Service de l'enseignement a confié l'analyse de l'observation et le suivi scientifique du projet de classes à degrés multiples à Françoise Pasche Gossin, chercheuse et coordinatrice de la formation à la recherche pour la HEP BEJUNE. Deux projets pilotes sont en cours, à Rebeuvelier et Le Bémont-Les Enfers. Le Parlement avait adopté en 2016 une motion demandant d'envisager la création de classes à degrés multiples comme alternative à des fermetures de classes. La HEP a pour mandat d'observer le fonctionnement des classes à degrés multiples (organisation des activités, types de regroupement, aménagement de la classe) et la qualité de l'enseignement (utilisation des moyens d'enseignement, outils d'apprentissage, choix des types de pédagogie), puis de fournir des balises utiles à l'élaboration d'une décision politique. Un premier constat indique qu'au niveau du rendement scolaire, les élèves des classes à degrés multiples réussissent aussi bien que des élèves de classe à niveau unique. *(com.)*

CEJEF-SFO, la fin de l'intérim

Le Gouvernement a désigné Cindy Kottelat au poste de responsable des formations professionnelles et générales pour le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire. Cindy Kottelat, âgée de 33 ans, est titulaire d'un bachelor en enseignement primaire et d'un diplôme d'enseignante de culture générale. Elle enseigne à la Division artisanale du CEJEF, où elle est également responsable de branche. Elle a occupé différents postes dans l'enseignement à Genève et Saint-Imier. Elle termine actuellement un master trilingue en formation professionnelle, dont le mémoire traite de l'utilisation des moyens numériques dans l'enseignement. *(com.)*

+41 (0)32 422 48 00
www.sej.ch

Vers la maîtrise de l'intégration?

Ce titre est un espoir de réponse à celui que nous donnions à notre billet d'octobre dernier, Intégration mal maîtrisée. Le concept jurassien de pédagogie spécialisée est en consultation jusqu'à la fin du mois de mai. L'espoir d'y trouver des réponses que nous n'obtenions pas jusqu'à présent est grand.

Rémy Meury, secrétaire général du SEJ

L'article d'octobre 2017 se faisait l'écho de signalements d'épuisements professionnels qui s'étaient multipliés alors. Nous nous inquiétions d'une intégration mal maîtrisée d'élèves à besoins particuliers dans les classes ordinaires, cause principale de ces situations d'épuisements.
L'absence d'un soutien réel par l'intervention d'un référent en pédagogie spécialisée était dénoncée. La conséquence principale de cette prise en charge plus lourde de ces enfants à besoins particuliers était de ne plus apporter l'enseignement auquel les autres élèves pouvaient prétendre. Cette forme d'abandon était très mal vécue par les enseignants qui déontologiquement ne s'y retrouvaient plus.
Depuis février 2017, un groupe de travail a planché sur un concept de pédagogie spécialisée pour le Jura. Celui-ci se réfère à l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée datant d'octobre 2007, auquel le Jura a adhéré en janvier 2013.
Il est temps de s'en préoccuper sérieusement. Le concept mis en consultation poursuit ce double objectif, répondre aux principes d'intégration et d'inclusion développés dans cet accord, et mettre en place un projet qui doit rester évolutif et qui tient compte des particularités de l'organisation scolaire jurassienne composée de cercles à dimensions fort diverses.
Comme pour d'autres projets, il nous faudra être attentifs à ce que les pratiques d'un cercle à l'autre ne créent un système scolaire à deux vitesses. Tous les élèves jurassiens, quel que soit leur lieu de scolarisation, doivent pouvoir bénéficier des mêmes prestations. C'est un des enjeux aussi de l'autonomisation des directions, dans ce domaine comme dans d'autres.
Le concept jurassien de pédagogie spécialisée est relativement complexe et particulièrement novateur par rapport aux pratiques actuelles. Sans entrer dans les détails, l'articulation entre les classes de soutien, les classes ordinaires, les mesures spécifiques, les structures séparées et jusqu'aux placements hors canton, est totalement repensée. Nous allons vers davantage d'hétérogénéité dans les classes. Les structures spécialisées devraient être réduites. Tout cela doit se mettre en place avec un soutien efficace d'enseignants spécialisés venant en renfort pour appréhender l'hétérogénéité des classes.
Quelles seront les normes d'effectifs dans les classes avec cette nouvelle philosophie? Quelle formation complémentaire en enseignement spécialisé sera apportée aux futurs enseignants «ordinaires»? Quelle formation continue, avec le même objectif de renforcer la formation des enseignants, sera organisée pour ceux qui sont en place? Quelques questions qui se posent parmi d'autres.

Pour obtenir des réponses à ces questions et à bien d'autres encore, et pour contribuer à la rédaction de l'avis du SEJ sur la consultation en cours, venez nombreux à: **l'Assemblée générale extraordinaire – Mercredi 2 mai 2018 – 14h30 – Aula de l'école primaire de l'Oiselier à Porrentruy.** Vous pourrez bénéficier à cette occasion des explications et des réponses de Georges Rais, chargé du projet, et Fred-Henri Schnegg, chef du Service de l'enseignement. Un échange sur un projet fondamental à ne pas manquer!

La pizza, un pont rassurant sur le *Röstigraben*

Trois classes primaires jurassiennes participent ce printemps à un échange avec des homologues d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Un projet-pilote pour le canton du Jura, soutenu par l'agence nationale pour les échanges et la mobilité Movetia. Tout bénéfice pour la motivation à la langue allemande… et pour la cohésion nationale.

Catherine Friedli

Rencontre avec les élèves de 7H-8H de Claudia Corrales, Joëlle Varrin et Philippe Fleury, à Courtételle.
– *C'est où, Appenzell Rhodes-Extérieures?*
– *Au nord de la Suisse allemande.*
Flottement.
– *Et la capitale s'appelle comment?*
– *Ben, Appenzell.*
On déroule la carte de la Suisse pour vérifier tout cela et on continue.
– *Comment vous représentez-vous la région?*
– *Des petits villages, des maisons dispersées, la campagne, quoi.*
Durant ce mois de mai, ces enfants de 11-12 ans découvriront Herisau, constateront que Rehetobel n'abrite pas que des fermes et fréquenteront une école aux méthodes pédagogiques novatrices. Le programme *Échanges de classes* a été lancé par Movetia en 2017 pour des rencontres entre les différentes régions linguistiques du pays aux niveaux primaire et secondaire. Il est subventionné à hauteur de 400'000 francs par année. Le présent projet, JurAR, est piloté par les services de l'enseignement des deux cantons partenaires. Il est en phase-pilote avec les deux classes de Courtételle (pour deux classes de Rehetobel) et une classe de 7H de Fontenais (pour une classe de Herisau) et doit idéalement s'étendre à sept classes en 2019 puis onze classes en 2020, explique-t-on chez Movetia.
Les trois enseignants de Courtételle se sont rendus à l'école primaire de Rehetobel en février. Ils y ont rencontré leurs pairs, les élèves et les parents, qui ont eux aussi du Jura une image tout empreinte de ruralité. Depuis, les classes appenzelloises et jurassiennes ont fait connaissance, non pas via courriel, *Skype* ou *WhatsApp*, mais par le bon vieux courrier postal. De grosses enveloppes pleines de fiches d'identité multicolores, qui furent l'occasion de prendre la mesure d'une différence de taille entre deux systèmes scolaires: les Jurassiens commencent l'étude de l'allemand en 5H, les Appenzellois celle du français en 7H. À âge égal, la connaissance de la deuxième langue nationale n'est donc pas la même dans les deux écoles.

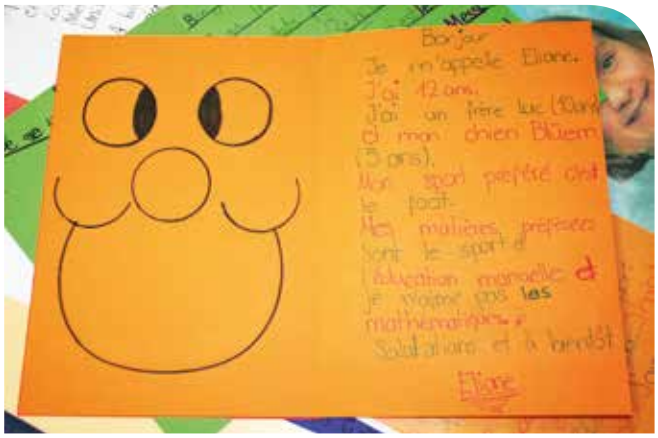

La langue mise à part, les Vadais découvrent des jeunes qui leur ressemblent dans leurs attachements et leurs hobbies, et se délivrent au passage d'une sourde angoisse… ils ne mangeront pas de l'autre côté du *Röstigraben* de plats excessivement étranges. La rubrique *plat préféré* est en effet invariablement assortie du mot… pizza, apprécié dans les deux langues et de tous les jeunes palais.
L'échange proprement dit se déroule du 14 au 18 mai. Les Appenzellois passent la première moitié de la semaine dans les familles et à l'école de Courtételle. Le programme de cours est évidement bouleversé pour l'occasion et comprend des joutes sportives, un genre de cyber-défi, des exposés dans les deux langues, etc. Les Jurassiens se rendent à Rehetobel en deuxième partie de semaine. «Cinq journées d'échange peuvent paraître un temps bien court du point de vue de l'apprentissage de l'allemand, commente Claudia Corrales, mais cette formule plaît bien à nos jeunes élèves et à leurs parents. Et toutes les situations de communication en amont et en aval de la semaine d'échange constituent une riche mise en pratique des notions travaillées en classe.» Fontenais et Herisau ont pour leur part opté pour une variante sur deux semaines, la première dans le Jura début mai et la deuxième en Appenzell mi-juin. •

www.movetia.ch

Un ultime succès de collaboration entre syndicats et M. Pulver?

Suite aux discussions menées entre la Direction de l'instruction publique et les syndicats du canton, proposition a été faite tout récemment de faire passer en classe de traitement 7 (6 actuellement) les enseignants des classes 1H à 8H, dès août 2019. Si celle-ci trouve grâce auprès du Conseil-exécutif, le SEFB sera fier et heureux d'avoir contribué à cette amélioration de la situation des enseignants concernés.
Des avancées potentielles de ce genre prouvent clairement que les syndicats sont importants pour la profession. N'hésitez pas à en parler autour de vous, pour sensibiliser vos collègues à adhérer au SEFB. Plus nombreux nous serons et plus nous pourrons diminuer le montant de nos cotisations, ne l'oublions pas! *(de)*

Pour tout savoir...

Tout savoir sur le fonctionnement de votre syndicat? Vous convaincre et convaincre vos collègues que le travail effectué par le SEFB est indispensable pour maintenir et améliorer vos conditions de travail en particulier, l'école bernoise francophone en général? Lisez donc le rapport d'activités 2017, qui figure dans sa version intégrale sur le site www.sefb.ch (page d'accueil, partie supérieure)! *(de)*

Les directions sont responsables

Qui est responsable de pourvoir au remplacement d'un enseignant absent pour cause de maladie ou d'accident? La question posée par une école de la région, le Comité central du SEFB a interpellé à ce sujet le service juridique de la Direction bernoise de l'instruction publique. Un service dont la réponse ne souffre aucune interprétation: cette responsabilité incombe bien aux directions d'école, ainsi que le stipule l'article 2 de l'Ordonnance de direction sur le statut du corps enseignant. *(de)*

La DIP demeure verte

Au début mai tout prochain, lorsqu'entrera en fonction le nouveau Gouvernement bernois, la Direction de l'instruction publique demeurera verte. C'est en effet à Christine Häsler, 55 ans, d'Unterseen et membre du parti Les Verts comme son prédécesseur Bernhard Pulver, que revient la responsabilité de la direction cantonale qui nous touche directement. En lui adressant ses félicitations pour son élection, le Comité central du SEFB émet l'espoir que le dialogue demeurera aussi nourri et ouvert, durant la prochaine législature, entre le corps enseignant et son chef. *(de)*

Dans quelques jours...

Les deux cercles régionaux de la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB) se réunissent tout prochainement: celui du Seeland le 26 avril à 18h au Gymnase de Bienne, celui du Jura bernois le 30 avril à 17h30 à l'École primaire de Tavannes. Rappelons que votre lieu de travail définit à quel cercle vous appartenez. *(de)*

Un siège à repourvoir

Au sujet de la CACEB encore, deux des six sièges dévolus au cercle électoral Jura bernois, à l'assemblée des délégués, sont libres depuis la nomination de Peter Gasser à la Commission d'administration de la caisse et le départ à la retraite de Annelise Cuadros. Le Comité central en appelle à tous, afin que notre cercle fasse entendre sa voix; ce mandat n'implique que trois séances annuelles (assemblée du cercle électoral, assemblée des délégués et après-midi de perfectionnement), et les frais de remplacement sont pris en charge par la caisse. *(de)*

SEB
Réunir pour réussir
+41 (0)32 492 52 56
www.sefb.ch

18e Journée des enseignants: les places seront «chères»...

À l'heure où vous recevez ce numéro de l'Educateur, il est quasiment temps pour vous de partir pour Tramelan. C'est donc le dernier moment pour le Comité central de rappeler quelques informations importantes concernant cette très prometteuse 18e Journée des enseignants, première du SEFB.

Une nouvelle fois, mais de manière plus insistante encore, le Comité central vous exhorte à privilégier les transports publics, qui vous permettront d'arriver à 7h52 (en provenance des Reussilles) ou 7h56 (en provenance de Tavannes); rappelons que la gare se situe à deux minutes à pied de la salle de la Marelle. Et si vous ne choisissez pas cette possibilité, veuillez pour le moins remplir les véhicules, en organisant du covoiturage.
En effet, le Centre interrégional de perfectionnement accueillant une manifestation importante le 24 avril aussi, les places de stationnement, aux abords de la salle, seront rares et donc chères...

Merci

Les organisateurs remercient par avance toutes les conductrices et tous les conducteurs qui prendront la peine de laisser leurs véhicules en dehors du village de Tramelan, par exemple sur le grand parc de la piscine. Pour assurer un démarrage de la journée harmonieux et à l'heure pour tous, il serait bon que l'on puisse ce printemps éviter un engorgement des rues dans le secteur des Lovières.
Des remerciements sont par avance adressés également aux participants qui feront preuve de solidarité en glissant quelques pièces dans les crousilles qui seront disponibles sur place. Une partie de ces tirelires permettront de défrayer les élèves de l'école secondaire de Tramelan, qui auront mis en place chaises et tables de la salle et qui auront confectionné des douceurs pour agrémenter vos cafés. L'autre partie est destinée à limiter un peu les frais importants que génère, pour la caisse du syndicat, la mise sur pied d'une telle journée ouverte à tous, membres et non-membres.

•

La première exposition régionale de Paul Viaccoz

Le Musée jurassien des arts, à Moutier, présente jusqu'au 13 mai, en collaboration avec la FARB delémontaine (Fondation Anne et Robert Bloch), une exposition consacrée à Paul Viaccoz, la première que cet artiste multitalentueux propose dans la région jurassienne. Quittant Genève, où il avait toujours vécu et travaillé, cet artiste s'est installé en 2014 à Courroux. Peinture, dessin, écriture, confection ou détournement d'objets permettent à Paul Viaccoz d'exprimer des antagonismes. Avec *La censure des messages*, titre de sa nouvelle exposition, il crée un univers complexe, raconté en plusieurs chapitres et né d'une catastrophe, le naufrage d'un croiseur sous-marin nucléaire.
À Moutier, on découvrira une série de toiles représentant des paysages maritimes désenchantés, mais également une série d'objets et autres boîtes évoquant un musée ethnographique, ainsi que des textes (et notamment une publication éditée par le Musée jurassien des arts).
Cette exposition au langage polyphonique s'adresse à un public de tout âge, écoliers compris. Si elle paraît sombre de prime abord, qu'on ne s'y trompe pas, l'espoir n'en est surtout pas absent, l'artiste invitant notamment son public à résister au naufrage du monde.
Une visite commentée tout public est proposée le mercredi 25 avril à 18 h 30, des animations pour petits et grands à l'occasion de la Nuit européenne des musées le samedi 12 mai (19h-23h), tandis que le finissage de l'exposition, public, se déroulera le dimanche 13 mai à 17h.
Comme de coutume, le Musée jurassien des arts organise volontiers des visites gratuites pour les classes, sur demande au 032 493 36 77, info@musee-moutier.ch, auprès de la conservatrice Valentine Reymond. •

© niro

On recherche: rédacteur/rédactrice

Le SAEN est toujours à la recherche d'un-e rédacteur/rédactrice cantonal-e à l'Educateur.
Il s'agit de rendre compte de l'activité syndicale et pédagogique du SAEN et de l'école neuchâteloise; d'assurer la parution régulière de la rubrique neuchâteloise dans l'Educateur en respectant les délais rédactionnels (onze numéros par année). Une indemnité forfaitaire annuelle est servie.
Les intéressé-e-s (enseignant-e membre du SAEN ou prêt-e à le devenir) sont invité-e-s à prendre contact avec le président. *(pg)*

Salaires 2018

Plusieurs de nos membres se sont interrogés en observant leur fiche de salaire de janvier 2018.
Pour l'essentiel, cela concerne celles et ceux à qui l'on avait accordé un échelon 99 (correspondant de fait à leur niveau salarial antérieur). Désormais, ces collègues observent qu'on leur a attribué un échelon conventionnel (21, 22, 23 ou 24, par exemple). Ce n'est pourtant pas une régression.
Par la magie de la régionalisation (nouvelles structures), quelques rares enseignants concernés ont (peut-être) été informés par leur direction, mais on a laissé le plaisir de la découverte à la très grande majorité!
Il s'agit de fait d'une «normalisation» qui ne doit inquiéter (ni réjouir excessivement) personne. Les échelons bloqués pour certaines classes le demeurent (les fameuses zones roses de la grille salariale). Pour rappel, l'échelon maximum actuellement accessible en classe B est le 21; en classes C et D, le 22; en classes E et F, le 23; en classes G, H et I, le 24; pour les autres, le 25. *(pg)*

Prévoyance.ne: pas de référendum

Le Syndicat suisse des services publics (SSP) avait laissé planer le doute quant au lancement d'un éventuel référendum après la décision du Grand Conseil d'un passage à la primauté des cotisations dès 2019. Finalement, une assemblée du syndicat a jugé prudent de renoncer à cette démarche et de tenter d'obtenir un report de la part du Conseil d'État.
L'administration de la caisse est au travail pour être en mesure de proposer des simulations aux assurés proches de la retraite[1]. Les gens concernés seront contactés par Prévoyance.ne dès la mi-avril. Les situations individuelles étant tellement diverses, il est impossible de formuler un conseil valable pour tous. Patience! *(pg)*

[1] envisageable à partir de 58 ans

SAEN
+41 (0)78 634 48 49
www.saen.ch

la vigie

Brimades salariales: refusez-les!

Au cycle 3, le moins qu'on puisse dire est que la gestion des classes de formation spécialisée (encore désignées par Terminales) pose de sérieux problèmes.
En principe, ces classes devraient être conduites par des enseignants titulaires d'un master en enseignement spécialisé (MAES). Une fois de plus, tout va bien sur le papier, mais c'est différent dans les faits. Une estimation «au doigt mouillé» nous incite à penser que seule une moitié des titulaires de telles classes disposent du titre requis. Les directions ont donc pris l'habitude de faire appel à des enseignants œuvrant en formation régulière (FR) pour dispenser des leçons en Terminale.
Acceptant de dépanner leur direction, plusieurs enseignants en ont été pour leurs frais... et plutôt deux fois qu'une. Non seulement, ils ont dû préparer des documents et ajuster leur didactique à un nouveau public très particulier, mais ils ont découvert que leurs interventions dans ces classes leur sont moins bien payées[1] que lorsqu'ils enseignent dans leur milieu habituel. Cerise sur le gâteau: on n'avait pas jugé utile de les prévenir!
Un enseignant avisé en vaut deux. Alors, **si on vous sollicite pour une telle prestation, déclinez poliment!** Cela amènera peut-être les autorités à ouvrir leurs yeux et leur esprit! •

[1] cela se traduit souvent par plusieurs centaines de francs de baisse, mensuellement...

Et la marmotte, elle met le chocolat dans le papier d'alu?

Le gouvernement feint-il la démence? Le 22 mars, le Conseil d'État a convoqué la presse pour présenter son plan d'action pour que Neuchâtel perde son étiquette d'enfer fiscal. Manifestement, les orientations du nouveau régime financier cantonal doivent répondre d'abord aux attentes des entreprises...

Pierre Graber, président du SAEN

On se souvient que le gouvernement avait présenté son programme de législature 2018-2021 le 1er décembre dernier, énumérant notamment une quarantaine de mesures destinées à résorber le déficit[1]. Cible: 50 millions d'économies!

Au lendemain du refus de budget, alors que nos politiciens en étaient encore aux combats de coqs[2] dont la presse locale rendait compte, il valait la peine de lire *La Liberté*[3]. M. Bernard Dafflon, professeur émérite de finances publiques à l'Université de Fribourg, y faisait part de son analyse. Extraits:

«(Les problèmes budgétaires sont) le résultat de décisions prises sur la fiscalité des entreprises (...) L'autre partie de ce problème structurel tient aux dépenses du canton de Neuchâtel qui sont plus élevées que dans les autres, en particulier les cantons romands. (...) Les dépenses par fonction et par habitant (...) sont en moyenne plus élevées. Pour le réseau hospitalier, par exemple, les fonctions de l'Hôpital neuchâtelois sont comparables à celles du Réseau hospitalier fribourgeois. Mais avec une population plus faible.» (170 000 habitants pour Neuchâtel contre 300 000 pour Fribourg, ndlr).

«Le vrai problème consiste à savoir quelle est la partie du train de vie qui est à l'origine du déficit. Il me semble que le Gouvernement neuchâtelois a déjà fait tout ce qu'il pouvait pour élaguer ce qui peut l'être. Je ne suis pas un fan des réductions structurelles: amincir l'État sans considération est un discours de droite. Le budget a deux côtés: dépenses et recettes. On pourrait aussi examiner la situation fiscale et se demander si la baisse accordée voici quelques années est raisonnable.»

«La baisse d'impôt pour attirer de nouveaux contribuables est très pratiquée. On se dit que la base fiscale va s'élargir en attirant de nouveaux contribuables et que cela compensera la baisse du taux. Mais on voit bien que la concurrence fiscale ne donne pas sur le long terme ce qui était promis au moment de la décision. (...) Quand tous les cantons limitrophes baissent leur taux, les positions fiscales relatives ne changent pas et donc les différentiels fiscaux supposés être attractifs s'annulent. Mais les recettes fiscales en souffrent. Avec les mêmes prestations, cela se paie en dettes structurelles dont il est difficile de sortir. Et des lendemains difficiles, car l'impôt baissé ne se récupère pas politiquement.»

Un régime à 140 millions d'économies supplémentaires

Les dernières intentions du gouvernement vont coûter très cher en manque à gagner... et on peut faire confiance à nos politiciens pour imposer de nouveaux et nombreux sacrifices aux éléments les plus fragiles de la population. Électoralement, ce n'est peut-être pas un mauvais calcul, il est hélas avéré que les milieux socioprofessionnels privilégiés fréquentent davantage les bureaux de vote (même virtuels) que les pauvres.

Comme nos gouvernants, j'aimerais bien afficher ma fierté d'être Neuchâtelois, mais les perspectives ne m'y incitent guère! •

[1] www.saen.ch/article/neuchatel-progresse-reculons (Educateur no 11/2017)
[2] pour prendre une image décente
[3] www.laliberte.ch/news/economie/les-cadeaux-fiscaux-sont-en-cause-420847

«Pourquoi n'ai-je pas accès à *laPlattform*?»

Présenté en p. 20 du présent numéro, *laPlattform*, site de ressources audiovisuelles proposées notamment par des centres de documentation pédagogique aux enseignant-e-s romands, n'est pas accessible aux enseignant-e-s vaudois. Pourquoi? Renseignements pris, les raisons en semblent multiples, mais sont peut-être liées au fait que le canton de Vaud s'est retiré du Groupe romand et tessinois des centres de documentation pédagogique (www.grocedop.ch).
Reste que les représentants du Groupe de Liaison RTS-CIIP-SER et le Conseil Média Formation de la CIIP[1] œuvrent activement pour que les enseignant-e-s vaudois puissent avoir accès à ce riche site – www.laplattform.ch. Ainsi, lors d'une récente séance du Conseil Média Formation, il a été demandé à la cheffe du département vaudois de l'instruction publique d'entreprendre les démarches pour que son canton rejoigne *laPlattform*. Mme Cesla Amarelle s'est engagée à faire le nécessaire pour que le dossier avance. *(réd.)*

[1] Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

C'est gratuit pour les étudiant-e-s

La première Biennale romande de la recherche en éducation physique et sportive aura lieu le vendredi 18 mai prochain (voir Educateur 2/2018, p. 35). Organisée par l'UER Didactique de l'éducation physique et sportive en partenariat avec le FoRRDEPS (Formation et Recherche Romande en Éducation Physique et Sportive) et le centre de compétence romand de didactique disciplinaire (2Cr2D), la journée a comme objectif d'analyser et d'échanger autour des pratiques d'enseignement et de formation en éducation physique, en s'appuyant à la fois sur les études menées sur les processus d'enseignement et apprentissage en éducation physique et sur la formation des enseignants. Cette rencontre donnera l'occasion aux chercheurs et aux professionnels en éducation physique de se rencontrer, d'échanger des idées, des pratiques et des résultats et de développer des collaborations futures au niveau national et international. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er mai – www.hepl.ch/cms/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/1re-biennalero-mande-eps.html –, elles sont gratuites pour les étudiant-es de la HEP Vaud.
(com./réd.)

Les parents ont rendez-vous

L'Assemblée générale de l'apé Vaud se tiendra le jeudi 7 juin à Cheseaux-sur-Lausanne. Outre les points statutaires et le rapport d'activités 2017, différentes thématiques liées à l'activité scolaire seront abordées. www.ape-vaud.ch/ *(réd.)*

Une journée suisse à Lausanne

Proposée chaque année dans un canton différent par l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP), la Journée suisse de sport scolaire aura lieu, pour sa 49e édition, à Lausanne ce prochain 30 mai. Près de 3000 élèves venus de la Suisse entière sont attendus dans la capitale vaudoise pour se mesurer avant tout dans un esprit de fair-play.

Douze disciplines sont au programme: badminton, basketball, beachvolley, gymnastique aux agrès, handball, athlétisme, course d'orientation, course d'estafette polysportive, natation, tennis de table, unihockey, volleyball.

Les équipes peuvent être inscrites jusqu'au 30 avril. Dans le canton de Vaud, c'est le Service de l'éducation physique et du sport qui s'en occupe - https://www.vd.ch/autorites/departements/deis/education-physique-et-sport/. Il prend à sa charge les frais d'inscription des équipes vaudoises. *(réd.)*

© www.100.groupe-e.ch/

L'énergie en camionnette électrique

Après trois ans d'activités, le RoadLab fait peau neuve, annonce le Groupe e, initiateur du projet. L'ancien bus a été remplacé par un véhicule électrique équipé de nombreux ateliers, où est présenté le monde de l'énergie de façon ludique et interactive pour sensibiliser les jeunes aux défis énergétiques d'aujourd'hui et de demain. En supprimant les déplacements entre les salles de classe et le bus, cette approche permet de gagner du temps et de travailler de manière plus efficace, souligne le Groupe e. En outre, les écoles n'ont plus besoin de réserver le RoadLab pour des semaines complètes. Elles peuvent le solliciter à la journée, ce qui facilite l'adaptation aux programmes scolaires.

Avec le RoadLab, les écoliers ont l'occasion de découvrir les énergies sous toutes leurs formes, de comprendre le fonctionnement d'une turbine ou d'une ampoule, par exemple, ou encore de mieux saisir les enjeux énergétiques de demain. Ce programme didactique est adapté au Plan d'études romand. Dans le canton de Vaud, le RoadLab s'adresse principalement aux élèves du 3e cycle de la Broye et du Pays-d'Enhaut. Les animateurs se déplacent avec un véhicule électrique et effectuent leur travail didactique dans les salles de classe à l'aide d'ateliers mobiles en présence de l'enseignant-e. (www.groupe-e.ch). *(com./réd.)*

Des raisons d'y croire

«La Direction peut accorder un appui pédagogique ou dédoubler la classe pour l'enseignement des activités créatrices, de l'économie familiale et de l'informatique dès 16 élèves»: tel est le libellé de l'Art. 51 du règlement d'application de la loi scolaire. Il suscite toujours le débat du côté des associations professionnelles.

Gaétan Emonet, président de la SPFF

Suite à de nombreuses interventions de la SPFF, à plusieurs courriers et à notre résolution de septembre dernier, nous avons été reçus le 28 mars par M. Stern (chef de service de l'enseignement francophone) et M. Maag (chef de service alémanique). De nouvelles discussions ont donc eu lieu au sujet de ce fameux Art. 51 qui entrera en vigueur au 1er août 2019.

La formulation potestative

La classe sera-t-elle dédoublée à partir de seize élèves ou le «peut» signifie qu'il y aura des démarches à entreprendre ou des critères précis à remplir? La formulation potestative, terme juridique, est là pour que la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) puisse garder une certaine marge de manœuvre ou de précaution. On veut se protéger de problèmes pouvant survenir, principalement financiers ou organisationnels. Dès lors, le principe appliqué sera le dédoublement des classes à partir de seize élèves, sans procédure particulière, sans restriction. Ainsi, l'ouverture d'une classe primaire aura toujours comme coefficient 1,1 équivalent plein temps. De plus, les classes de soutien ne devraient pas être concernées par cet article.

De la qualité dans les Arts

Parallèlement à la mise en œuvre de cet article, il y a lieu de s'interroger sur la qualité de l'enseignement des Arts dans nos classes, en particulier les activités créatrices. La volonté politique de ne plus former des spécialistes dans ce domaine n'est pas sans conséquences. On a des forces, mais aussi des faiblesses et les risques de voir cet enseignement en pâtir sont réels. C'est pourquoi, du côté de la DICS, on a déjà pris les devants. Un groupe de travail formé de conseillers/ères pédagogiques et d'enseignant-e-s planchent sur la réorganisation du pilotage de ces disciplines. Il s'agit de définir et de développer les axes sur lesquels il faut travailler: prévention, moyens d'enseignements, infrastructures, accompagnement et soutien. On veut aller dans le sens de la créativité et d'un changement de paradigme qui permette à chaque enfant de s'épanouir tout en s'appuyant sur le Plan d'études romand. Cela pose aussi la question de la formation donnée à la HEP. En effet, la formation continue n'est pas uniquement là pour combler les manques... Celle-ci doit être, le cas échéant, reconnue en termes de crédits, elle doit être certifiante. Les besoins du terrain sont réels et la qualité de l'enseignement dépend d'une solide formation de base de généraliste, d'un accompagnement de qualité et d'une formation continue (obligatoire ou facultative) répondant aux attentes.

La sécurité

La SPFF a soulevé souvent le problème de la sécurité pour une classe de quinze élèves qui utilisent divers outils ou machines. Ce souci est général et un élément fort de réflexion. Des consignes devront être données aussi bien aux enseignants qu'aux communes. On planche sur les équipements des salles ACT ou ACM afin de répondre aux besoins et aux attentes de l'institution. Des recommandations claires devraient être données, car on ne pourra remplir les objectifs que si des conditions-cadres correctes sont mises en place et des procédures de sécurité édictées.

Pour conclure

Moyens d'enseignement, formation initiale et continue, prévention et sécurité, équipements de qualité, évaluation des changements et réflexion globale sont les défis à relever en parallèle à l'introduction de cet Art. 51. Nous avons quelques bonnes raisons d'y croire, mais cela prendra du temps, beaucoup de temps. •

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE FRIBOURGEOISE FRANCOPHONE
+41 (0)79 607 95 52
www.spff.ch

amcoff
www.amcoff.ch

Illuminations: petits moments magiques, révolutions minuscules...

Esplanade des poètes, mars 2018, École professionnelle, Fribourg.
Dans le cadre du printemps de la poésie 2018, une animation de midi.

Christian Yerly

Une dizaine d'étudiant-e-s en formation d'apprentissage lisent leur propre texte en public. Moment fort d'une expression personnelle venue de l'intérieur... «Les marges au centre!», c'est le thème 2018! Histoires souvent mouvementées et mises en mots pour traduire et donner forme à des sentiments et des souvenirs souvent très douloureux. Crier aux yeux des camarades...
Magie du langage qui offre ses mots à tout un univers de sensations et de sentiments longtemps contenus. Pertinence du mot trouvé pour baliser un parcours de vie difficile, rempli de doutes et d'incertitudes. Les mots sont là qui esquissent et dessinent des souvenirs mais, surtout, disent des espoirs et une formidable envie de vivre et d'affronter l'avenir.

Il y a des opportunités que l'école doit saisir

Jeunesse issue de la migration avec des parcours de vie chahutés par la grande et la petite Histoire, cette jeunesse a osé saisir l'opportunité d'une «fenêtre poétique» pour dire et se dire aux yeux des autres camarades et du public. Que d'émotions partagées durant ces vingt minutes d'expression sur l'esplanade des poètes 2018!

Quand l'expression décoiffe

Les élèves ont ici dépassé une croyance très répandue: «L'écriture, l'expression écrite, c'est pas mon truc! Il y a des journalistes ou des écrivains pour cela!». Mais quand l'enseignant met les conditions en place pour que lecture et écriture aillent de pair, le mystère de la création se dissipe et l'artisanat de l'expression se vit et s'expérimente de petites lignes en petites lignes. Le génie, c'est d'avoir osé faire les premiers pas. Essayer! Lecture exploratoire, relecture, annotation, copie ou surlignage, emprunt, imitation, inspiration, premiers mots et ratures, doute, réorganisation et relecture: quand écrire c'est, surtout, réécrire. Un texte n'est que l'écho d'autres textes... Et Lafontaine s'est largement inspiré d'Esope. Intertextualité, dira le spécialiste.

«Tout texte se construit comme une mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'autre texte.» Julia Kristeva

Les étapes de la vie

Les étapes de la vie c'est comme un vol aller et retour.
Tu te réjouis de partir mais t'as peur du compte à rebours.
Dès l'atterrissage, tu contemples le paysage.
Tout te paraît bien parce que t'es encore gamin.
Et tu commences ton périple; en jouant, en chantant, en riant pour au final t'en prendre plein les dents.

Puis tu continues ton voyage, tu deviens adolescent, insolent, insouciant.
Tu te poses mille et une questions
Tu te demandes pourquoi la vie est ainsi?
Et pour finir t'as qu'une envie: c'est de te barrer d'ici.

Avec le temps t'as appris à relativiser, t'es moins stressé mais t'es plus fatigué.

Durant ton long séjour t'as rencontré des gens, certains étaient lourds et d'autres arrogants.
Et les étapes de la vie s'enchaînent,
Ton vol retour est pour bientôt, tu te laisses aller à tes pensées et quand t'y repenses c'était le pied. Tu avais la paix, tu pouvais faire ce que tu voulais, mais maintenant t'es vieux et t'as qu'une possibilité: c'est de rester au pieu!

Sophie

Texte écrit et lu publiquement sur l'esplanade des poètes. EPAI Fribourg – Slams classe maturité professionnelle (2017-2018)

Le Grand Huit

La vie c'est comme un grand huit, il y a des hauts et des bas
Mais c'est ton choix de crier ou d'oser suivre cet aléa.
Le privilège d'une vie c'est d'être qui l'on est
Tu choisis quoi tête de wagon ou plutôt en retrait?

La vie c'est comme un grand huit. Elle te propose des chemins
Mais la décision finale t'appartient. Souvent le chemin
Le plus accessible n'est pas celui qui t'offrira la plus belle fin.
Alors ne lâche rien et agrippe-toi avec tes deux mains.

Il faut avoir des rêves et se battre pour les réaliser
Les barrières sont là pour nous donner une chance
La chance de prendre comme transport cette attraction et s'envoler
Car seuls ceux qui osent volent et avancent.

La vie c'est comme un grand huit, il y a des hauts et des bas
Certains foncent tête baissée alors que d'autres cherchent à se dépasser
Mais c'est ton choix de ne pas gaspiller ton temps. Va!

Tout au long de ton chemin tu chercheras le bonheur,
Un jour tu trouveras ton voyageur et tu n'auras plus peur
Avant cela tu sentiras tout un tas de bonnes émotions,
L'agitation, l'excitation, l'ambition, l'addiction, la tentation,
Mais reste attentif car le looping nous l'approchons.

A 50 ans tu songeras à ton parcours de vie et comme par magie
Tu reverras tous tes voyages à tous tes âges
Mais ne regrette rien, tu as suivi tes envies et maintenant souris
La photo arrive après ce virage.

La vie c'est comme un grand huit, il y a des hauts et des bas.
Mais il n'y a qu'une façon d'échouer, c'est d'abandonner
Avant même d'avoir essayé.

Aurélie

Texte écrit et lu publiquement sur l'esplanade des poètes.
EPAI Fribourg – Slams classe maturité professionnelle (2017-2018)

Pourtant les mots du langage sont toujours là, disponibles, comme offerts à l'expression d'une vie qui s'enracine. Magie du langage et poésie des mots. Il y a des *insights* qui révèlent l'apprentissage.

Instants magiques de l'apprentissage

Quand on apprend, il y a parfois de courts instants, des *insights*, où on vit une bascule des évidences: un vécu, une expérience concrète vient donner forme à une connaissance restée lointaine; une dimension théorique imprévue, un concept longtemps mystérieux vient subitement réorganiser en profondeur une perception. Intuition. Perception, conception. Oui, le savoir peut décoiffer et devenir jubilatoire. Et quand l'écrit se travaille comme une langue «seconde», le texte se transforme en outil pour dire, se dire et grandir. •

© Philippe Martin

Camps de ski

Certains parents genevois ont déjà manifesté leur intention de ne pas payer plus que les frais de nourriture pour la participation de leur enfant à une semaine de camp. Ils s'appuient sur un arrêté du Tribunal fédéral qui vient de donner raison à des parents thurgoviens. Arguant que l'école est obligatoire et gratuite, cet arrêté stipule que l'école ne peut pas demander plus que les frais courants pour des activités relevant de la scolarité obligatoire. La réponse de la direction générale de l'enseignement obligatoire est une alternative laissée à l'appréciation des parents: soit la famille est précarisée et le DIP paye pour que l'enfant participe au camp, soit c'est une question de principe ou de résistance au système et l'enfant est accueilli dans une autre classe durant la semaine concernée. À terme, l'avenir des camps devra être tranché de façon plus définitive, un groupe de travail planche sur la question au niveau du département. Toutes les options sont envisagées, comme de supprimer purement et simplement les camps ou de les rendre facultatifs, pour que les parents aient le choix de payer ou pas la participation de leur enfant à ces activités scolaires. *(lv)*

Garantir les ressources publiques, les prestations et la création d'emplois.

Initiative zéro pertes !

Zéro perte

Une nouvelle initiative a été lancée par les syndicats. N'oubliez pas de la signer et de la faire signer autour de vous, elle est sur le site de la SPG: https://www.spg-syndicat.ch. Elle vise à maintenir les rentrées fiscales telles que nous les connaissons actuellement. C'est une controffensive à ce qui se prépare avec le Plan financier 17 (PF17) qui est un projet cloné de RIE III que nous avons refusé en votation populaire. Pour rappel, ce genre de plan génère des pertes fiscales abyssales, avec le risque bien réel de coupes dans les forces de la fonction publique pour les compenser. *(lv)*

Étonnantes réponses

Dans les réponses au questionnaire de la Fédération des enseignants genevois fournies par les candidats aux élections générales, un certain nombre d'entre elles mettent en avant l'importance de la formation des enseignants. Par exemple, certains soulignent la bataille de la conseillère d'État pour maintenir quatre ans de formation initiale à Genève, d'autres regrettent qu'elle n'ait pas défendu une formation au niveau master. Autre exemple, certains disent que la formation des enseignants fait plus pour la réussite des élèves que le nombre d'élèves par classe. Dans un dossier important comme l'école inclusive, beaucoup pensent qu'une formation à l'intégration est de la plus haute importance. C'est donc un sujet qui revient dans les discours de ces candidats, alors que la question de la formation n'était pas posée directement. Fait plus étonnant encore, ces louanges pour une formation forte des enseignants viennent de personnes dont les partis militent pour une réduction de la formation des enseignants primaires à trois ans. La cohérence politique n'étouffe apparemment pas tout le monde! Le comité réfléchit encore à la meilleure manière d'utiliser ces propos, ils méritent en tout cas d'être mis en avant auprès de qui de droit. *(lv)*

Le mercredi matin en question

Le Service de la recherche en éducation (SRED) a reçu mandat de mener une étude sur la satisfaction et l'impact de l'introduction du mercredi matin d'école au primaire. Des enseignants du cycle 2, titulaires et enseignants complémentaires, seront sollicités. La SPG vous encourage vivement à répondre massivement à ce questionnaire et à donner votre sentiment profond sur la question! Il n'est pas sûr que d'autres occasions se présentent à l'avenir. *(lv)*

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE SPG

+41 (0)22 329 26 60
www.spg-syndicat.ch

Fait religieux au primaire: c'est pour la rentrée

L'an prochain, sera introduit l'enseignement du fait religieux en 1P-2P. Les objectifs existent dans le Plan d'études romand sous l'appellation «éthique et cultures religieuses». Le but est de s'ouvrir à l'altérité et de se situer dans son contexte socioreligieux. Tout un programme!

Laurent Vité, président de la SPG

Les objectifs pour le cycle 1 sont l'observation de la diversité de la culture et de la pratique religieuse dans le quotidien, le développement du respect de soi et des autres, l'imprégnation des récits religieux, des mythes et des légendes, la discussion de certaines questions existentielles, l'étude de quelques personnages bibliques importants. Ce domaine est éminemment important, dans la mesure où il permet à chacun de se questionner sur lui-même, sur ses propres croyances, sur son rapport aux autres et à la culture dans laquelle nous vivons tous. C'est un enseignement indispensable si l'on entend vivre en paix les uns avec les autres. L'ignorance fait le lit des radicalismes et des fondamentalismes; la peur de l'autre parce qu'il nous est inconnu, incite à se défendre en agressant.

La connaissance, la faculté de discernement, l'indépendance de jugement, la prise de recul et l'esprit critique dans la tolérance à la différence permettent une vie sociale épanouie, sans crainte et solidaire. Cette dernière phrase résume l'article 10 de la loi sur l'instruction publique (alinéas e et f), qui définit les fondements de l'enseignement à Genève. Les possibilités d'activités sont vastes: exploration d'œuvres musicales ou picturales, avec visites de musées et les collaborations possibles avec les collègues MDAS, visites de lieux emblématiques, débats philosophiques pour ne citer que quelques exemples. Mais cet enseignement, s'il peut être enthousiasmant, n'est pas sans risques. Il vient mettre en jeu les valeurs des enfants, des familles et des enseignants, voire les confronter les unes aux autres.

Du côté des enseignants, si l'obtention de la maturité garantit un certain niveau de connaissance dans les disciplines du PER, il n'en va pas de même avec les connaissances bibliques ou des autres religions. Les enseignants n'ont pas non plus consacré de temps dans ce domaine durant la formation initiale. Chacun va donc aborder ces enseignements avec son propre parcours, très divers selon les personnes.

C'est pourquoi la SPG s'est opposée à l'idée de la DGEO d'introduire cette discipline l'an prochain en ne formant qu'un enseignant par établissement, avec mission de former ses collègues. Pour la SPG, ce domaine d'enseignement est suffisamment délicat et interrogeant pour justifier une introduction des moyens d'enseignement soignée et généralisée. Ajoutons encore que le SER a décidé d'aborder ce sujet lors des prochaines Assises romandes de l'éducation. Alors que nous avons le même plan d'étude, est-ce que l'enseignement de l'éthique et cultures religieuses se fait de la même manière en Valais, où l'école doit faire des élèves des chrétiens, ou à Genève où la loi impose un développement global de l'élève dans le respect des personnalités de chacun? Rendez-vous le 22 septembre pour en débattre. Le sujet est en tout cas suffisamment important pour qu'on y consacre un peu de temps et de réflexion avant de se lancer dans des activités avec les élèves.

•

Engagement au comité

Agir et comprendre de l'intérieur

Je me suis engagé à la SPG afin de participer à la pérennisation et aux travaux d'un syndicat et d'une association professionnelle qui ne saurait exister sans ses membres. De plus, outre les participations sur un plan pédagogique, il me parait intéressant de mieux comprendre, voire de combattre, les décisions prises (organisation et pédagogie) dans les différents couloirs de notre direction.

À cela s'ajoute le fait que les décisions politiques ont aussi une incidence importante sur les orientations de l'école et sur ses possibilités de rejoindre ou non les objectifs énoncés par notre cheffe du département de l'Instruction publique ou plus simplement poursuivis par les pédagogues de terrain que nous sommes.

Aujourd'hui, je m'engage dans la mesure de mes capacités et je continue à croire que, au vu du nombre d'enseignant-e-s, nous serions en mesure d'avoir plus de prise sur notre réel professionnel.

La perception accrue des nombreux liens entre pédagogie-politique-société-violence-solidarité... grâce aux informations glanées au gré des lectures et des discussions organisées, renforcent le sens que j'accorde au temps passé auprès des adultes de demain... tout en mettant en évidence tout ce qui restera à faire, pendant longtemps, avant d'entrevoir une manière plus harmonieuse de vivre ensemble.

Giancarlo Donati
Enseignant titulaire de classe

Carlo quittera le comité à la fin de l'année, comme d'autres d'ailleurs. La SPG leur est d'ores et déjà reconnaissante du temps investi au comité pour soutenir son action. Pour l'instant, le comité de la prochaine législature est composé de quatre personnes pour poursuivre et assumer l'ensemble du travail abattu par le comité. C'est inquiétant. La SPG continue de lancer des appels pour que ses membres viennent renforcer les rangs du comité. Nous avons notamment besoin de personnes de l'enseignement spécialisé et de personnes qui ont un peu de recul sur l'histoire de l'enseignement primaire. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Intéressé-e-s? Annoncez-vous dès maintenant au secrétariat de la SPG.

la clémence

Bon pain avec peu de farine?

Pour soutenir les collègues en grandes difficultés de gestion de classe ou d'élèves, le DIP donne des bouts de chandelles, puisqu'on en est réduit à cette manière de faire pour économiser. Par exemple, un établissement de quatre écoles reçoit 50% de temps de travail d'un éducateur. Mathématiquement, cela fait donc 12,5% de poste par école, soit l'équivalent d'une demi-matinée pour chaque bâtiment. De ce temps, il faut encore déduire les déplacements d'une école à l'autre, d'une classe à l'autre et d'un élève à l'autre: en scooter, on gagne du temps sur un déplacement à vélo... quoiqu'à Genève, rien n'est moins sûr! Résultat des comptes, l'établissement dispose d'un peu de temps, alors que les enseignants croulent sous les difficultés, et ce temps est encore morcelé entre tous. Et donc les collègues sont mi-aidés, mi-frustrés et l'éducateur devient volant ou courant pour assurer une présence au four comme au moulin. Sans doute mieux que rien? •

Les fondements de l'école

Dr. Roland Hafner

Les fondements de l'école, qui s'en soucie?

Dans les années 1970, Claude Pantillon, philosophe de l'éducation et mon Maître à l'Université de Genève, écrivait déjà: «Lorsqu'on étudie la formation (...) , on se trouve d'ordinaire en face d'innovations nombreuses et intéressantes qui présentent à différents titres une grave lacune: l'absence de réflexion fondamentale touchant les finalités.»[1]

Il semble bien que ce soit toujours le cas aujourd'hui. Chercher les fondements de la pédagogie ou des systèmes scolaires, c'est se poser une double question, celle du *pourquoi* – les causes et les principes de base – et celle du *pour quoi*, en vue de quoi – les finalités –, les deux questions pouvant se réunir sous le vocable de au *nom de quoi*, au nom de quels a priori, de quels présupposés fonder l'éducation. Avant de passer à l'action, cette démarche nous conduit à une réflexion sur le sens de l'existence humaine après avoir surmonté la phase du doute.

La situation décrite par Claude Pantillon est-elle la même aujourd'hui?

Si l'on scrute l'histoire de l'éducation, nous relevons que des pédagogies de renom ont légitimé leurs pensées et leurs actions.

Des philosophes tels que Platon, Kant, Nietzsche, Bergson ou Sartre ont intégré leurs pensées pédagogiques dans leur propre philosophie. Il en a été de même pour les pédagogues qui ont été à l'origine de courants pédagogiques ou qui en ont fait partie par la suite. Les défenseurs des grands courants éducatifs[2] ont le plus souvent tenté de justifier ces derniers en faisant référence à des penseurs, qu'ils s'appellent Herbert, Calvin ou Steiner, Dewey, Neil ou Rousseau, Marx, Illich ou Freire, tous ces acteurs ayant explicité leurs présupposés quant à leurs fondements.

La loi sur l'Instruction publique

L'article 10 de la loi sur l'Instruction publique genevoise du 17.09.2015 intègre l'ancien article 4 de la loi du 23.06.1977. Cet article 10 concerne les finalités et objectifs de l'école publique[3]. Il décrit les buts individuels et sociaux pour chaque élève et se propose en plus de «tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire».

Dans une première mouture de cette révision de l'art. 4 de la loi de 1940, ce sont les termes d'«esprit critique» qui apparaissaient. Après un renvoi en commission, les membres de cette dernière retinrent aussi l'expression «indépendance de jugement» encore valable à ce jour. Or qui peut se flatter d'être indépendant de jugement? Qu'est-ce qu'un jugement? La réflexion la plus profonde et incontournable est celle d'E. Kant[4] qui énumère différents types de jugements, notamment les jugements synthétiques a priori relatifs aux fondements de toute œuvre théorique et pratique[5]. Ce sont bien les questionnements – et non les affirmations et les négations – qui sont le point de départ de toute réflexion. Quel n'a pas été notre étonnement lorsque nous nous sommes penchés sur les comptes-rendus des travaux

préparatoires lors de la révision de la loi de 1977: aucun acteur principal de l'époque n'a porté son attention sur l'expression «indépendance de jugement». Étonnant, non!
Le 12.05.1975, les députés J.-Cl. Chistin et R. Longet déposèrent un projet de loi modifiant l'article 4 de la loi sur l'instruction publique genevoise de 1940 sur les objectifs de l'école, loi jugée dépassée. L'acceptation de ce projet n'alla pas de soi notamment à cause de l'expression «sens critique». Après la décision d'entrer en matière et de renvoyer le texte en commission, un nouveau texte vit le jour et fut débattu en 1976 après l'adjonction d'une nouvelle expression: l'indépendance de jugement. Le 10.11.1976, le projet fut balayé. Il fallut attendre le 23.06.1977 pour qu'un nouveau texte soit voté, le député A. Borner (radical) ayant réussi à faire remplacer «sens critique» par «faculté de discernement».
Ce sont les partis des libéraux et des radicaux qui se montrèrent réticents. Ils craignaient un sens critique négatif, une contestation permanente et une menace pour les institutions. Et le député F. Dumartheray, du parti du Travail, d'attirer l'attention sur le fait qu'il serait bon, pour les élèves, «de ne pas gober n'importe quoi».
Il est surprenant, comme nous l'avons dit, que l'expression «indépendance de jugement», expression plus forte, ait été exempte de critiques.
Tirons maintenant les leçons de ce cheminement.
À part les interventions du professeur S. Roller, directeur de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), qui parla de la quête du sens de la vie, et celles des collégiens qui insistèrent sur la spiritualité et l'amour, les intervenants eurent de la peine à élever le débat. Le conseiller d'État A. Chavanne (socialiste) fit remarquer lui-même le faible niveau des interventions en déclarant: «on dit ici n'importe quoi...»
Or, cela aurait été l'occasion rêvée d'approfondir quelques notions. Il est étonnant d'ailleurs que le professeur C. Pantillon, titulaire de la chaire de la Philosophie de l'éducation, n'ait pas été consulté. Simple oubli ou intention délibérée? Il aurait fallu un vrai débat pour arriver à un meilleur article de loi. Que signifie cette «faculté de discernement»? Qu'entend-on par «sens critique»? Pourrait-on engager une discussion autour du courant philosophique appelé «criticisme»? C'est cependant l'expression «indépendance de jugement», mentionnée assez curieusement en premier par l'Association romande des consommateurs, qui aurait demandé un approfondissement comme nous l'avons suggéré ci-dessus.
Le parti Libéral – la droite pure et dure – déposa auprès du Grand Conseil une initiative «L'école, notre avenir» le 24.06.1982, modifiant notamment la loi sur l'instruction publique de 1977, en supprimant les termes de «faculté de discernement» et d'«indépendance de jugement». Cette initiative fut heureusement rejetée par le Grand Conseil le 22.06.1984, puis également par le peuple en votation populaire le 2.12.1984.
Après la loi, nous savons que ce sont les règlements et surtout les plans d'études qui font passer les objectifs dans les pratiques. Les règlements de l'Enseignement primaire, à partir de 1977, et le plan d'études de 1979 ne signalèrent rien de spécial. Le plan d'études de 2000 ne fit que rappeler le texte de la loi de 1977, cité lui-même par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Il insista cependant sur la démarche d'une pensée autonome et personnelle dans une perspective socioconstructiviste.
Le PER (Plan d'études romand) vit le jour le 27.05.2011. Comme toujours, il rappelle l'article 4 cité précédemment, article qui devient l'article 10 de la nouvelle loi 2017. Il ajoute des précisions sur la démarche réflexive: «la démarche critique qui permet de prendre du recul sur les faits et les informations tout autant que sur ses propres actions.»
Pour la première fois, cependant, nous lisons que l'école publique «prend en compte et rend accessibles les fondements culturels, historiques et sociaux» et affirme son attachement «aux valeurs fondatrices... dans une société démocratique». Le texte n'en dit pas plus...
Et les directives de préciser enfin: «Le PER est destiné en priorité au corps enseignant qui doit le mettre en œuvre au quotidien.»

En quoi consiste-t-il?

Les acteurs sont nombreux: hommes politiques, membres de l'administration scolaire, enseignants syndicalistes ou non, personnes s'occupant de la formation à l'université, voire les parents.
Les influences qu'ils subissent peuvent être de deux types: les influences historiques et pédagogiques.
Repérons d'abord les premières. Rappelons ici le concept d'*habitus*, cher à Pierre Bourdieu, qui peut se définir comme ce qui, dans l'individu, exprime le rapport historiquement déterminé à ses environnements géographique, politique et social.
L'histoire de Genève nous montre ainsi plusieurs pôles d'influence: philosophique avec J.-J. Rousseau, religieuse avec le calvinisme, sociale avec la vocation internationale de Genève, politique avec les différents courants qui ont jalonné son histoire, scientifique, artistique enfin avec les entreprises de Émile Jaques-Dalcroze et Ernest Ansermet.
Les influences pédagogiques ensuite peuvent être issues de l'histoire de la pédagogie décrite ci-dessus.
Comme nous l'avons écrit précédemment, les traductions au niveau des règlements et des plans d'études n'ont rien révélé d'original. Espérons par contre que chaque acteur interprétera, chacun à sa manière, les termes de la loi en réalisant de nouvelles expériences.
J'ai moi-même publié un ouvrage relatif à la sensibilisation à la philosophie pour les élèves de l'école primaire[6].
En conclusion, la loi votée en 1977 était indispensable. Elle n'a malheureusement suscité que peu d'approfondissement tant sur le plan des finalités que sur celui des fondements.

Retour à la case départ?

Certains parlent aujourd'hui d'une possible défaite de la pensée, de consensus mous, de la perte du sens critique[7]. La pédagogie se doit de répondre à des défis

relatifs à l'évolution du monde: recomposition géopolitique, sociale et communicationnelle, opacité des rapports sociaux, crise de l'identité face au multiculturalisme, prise de conscience de l'«ère post-vérité»[8] et de son corollaire la désobéissance, résurgence du passé à des fins politiques.

À un niveau plus concret, les défis ne manquent pas non plus: réponses face aux inégalités scolaires, choix des programmes et des méthodes d'enseignement, rapports maître-élèves, articulation entre l'ancien et le nouveau, sempiternel débat genevois entre les partisans de Calvin et ceux de Rousseau.

Une réflexion philosophique et une pédagogie critique semblent incontournables aujourd'hui, ne serait-ce que pour dépasser les avis autorisés des uns et des autres[9]. Comment s'y prendre? Introduire une réflexion plus centrale en philosophie de l'éducation dans les nombreux colloques ou congrès? Instituer une école universitaire au primaire?[10].

Et de citer un exemple encourageant: nous savons que le nouveau Président de la République française, Emmanuel Macron, s'inspire de la philosophie de Paul Ricœur (1913-2005) dont il était le lecteur avisé de ses textes à l'Université de Nanterre.[11]

Prenons les devants avant que les robots intelligents ne nous mettent au placard. •

[1] Pantillon (C.), *Une philosophie de l'éducation pour quoi faire?* Éd. l'Âge d'Homme, Lausanne, 1981, p.41.

[2] Nous renvoyons les lecteurs aux multiples ouvrages sur l'histoire des courants éducatifs.

[3] Rappelons que cet actuel article 10 concerne aussi bien les premières années de la scolarité que l'université.

[4] Kant (E.) *Les trois Critiques: Critique de la raison pure, Critique du jugement et Critique de la raison pratique.*

[5] E. Kant distingue bon nombre de jugements. Si je dis, par exemple: cette armoire pèse dix kilos, ce n'est pas le même jugement que si je dis: ce vin a du bouquet. Et le philosophe de poser finalement la question du fondement, des a priori, des présupposés préalables à toute connaissance humaine par le biais des «jugements synthétiques a priori».

[6] Hafner (R.) *Réfléchir en classe. Des idées pour des activités de philosophie avec de jeunes adolescents.* Genève, Département de l'Instruction publique. Enseignement primaire. CeFEP. Secteur Langue et Culture. Français. Numéro spécial. Juin 2002, Réédition mars 2010, p. 97.

[7] Jaquiéry (C) Propos recueillis de Christian Campiche, Le journalisme garant de la démocratie, *in Le Courrier*, Genève, 20.03.2017, p. 2.

[8] Second (V) Propos recueillis de Jason Harsin, La post-vérité a une histoire. *in Le Monde-Idées*, Paris, 04.03.2017, p. 7.

[9] S'est-on assez occupé, par exemple, des retombées pédagogiques d'une pensée piagétienne unilatérale et exclusive?

[10] Nadeau J. Une école universitaire au primaire: un établissement d'un nouveau genre verra le jour à Terrebonne en septembre. *In Le Journal de Montréal*, 05.06.2017. Retrouver à un même endroit élèves, enseignants et universitaires.

[11] Truong (N.) Petite philosophie du macronisme. *In Le Monde*, 16.05.2017 pp. 6 et 7.

Recherche des représentants SPVal

• La délégation SPVal a encore des places réservées pour des participants au Congrès SER du 25 mai 2018 à Fribourg: «Numérique, santé, marchandisation... des enjeux pour tous, les défis du SER!» Le repas de midi et la fondue sont offerts.

• La COBRA «Arts» recherche une personne intéressée par la musique, les AC&M et les AV. La présence à deux séances annuelles en Valais est à prévoir. La participation est dédommagée par des jetons de présence.

• La SRL (Semaine romande de la lecture) recherche une personne pour participer à six séances de travail. Les réunions sont fixées, entre Lausanne et Yverdon, le mercredi après-midi ou en soirée. La participation est dédommagée par des jetons de présence. Pour d'autres renseignement, adressez-vous sans tarder à spval@bluewin.ch *(os)*

Ressources MITIC et Vallée du Trient

De nombreuses ressources (histoire, géographie, sciences) liées à la région de la Vallée du Trient sont disponibles sur la BibNumérique: http://cn.bibnumerique.com
Elles vous permettent de préparer votre promenade d'école, de travailler sur différents animaux, de découvrir l'histoire des transports en diligence ou en train, de partir sur la trace de dinosaures, de parler de l'énergie hydraulique, de découvrez la flore alpine,...
Retrouvez les séquences avec les mots-clés: Vallée du Trient, Mont-Blanc, Martigny, Zoo Alpin, Châtelard, Parc d'attraction...
Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont les mêmes que pour la BibNum. *(os)*

SPVal
Société Pédagogique Valaisanne

+41 (0)79 286 67 90
www.spval.ch

Et si tu participais à ton assemblée de district!

Tu as donc rendez-vous au mois de mai pour retrouver tes collègues. Pour cela, tu dois réserver une soirée. Mais à quoi bon, dirons certains! Eh bien, c'est l'occasion d'échanger avec ton comité.

Olivier Solioz, président de la SPVal

À cette occasion, tu pourras:
– débattre autour des aspects pédagogiques et associatifs de ta profession;
– être tenu informé de l'évolution des dossiers de la SPVal;
– vérifier les «on-dit»;
– questionner tes collègues et les représentants SPVal;
– obtenir les informations actualisées;
– échanger et se positionner au sujet d'éventuelles résolutions;
– transmettre un message aux délégués en vue de l'AD SPVal du 9 juin 2018;
– renouveler ou compléter les représentants dans les différentes commissions.

Dans tous les cas, ce sera l'occasion de faire avancer le débat autour de l'école valaisanne pour les élèves et pour les enseignants.
C'est pourquoi je t'encourage à participer à ta réunion de district. Voici le rappel des dates:

District	Date de l'AG	Lieux
Sierre	1er mai 2018	Miège
Martigny	2 mai 2018	Martigny-Croix
Monthey	3 mai 2018	Val-d'Illiez
Hérens	4 mai 2018	Évolène
Entremont	8 mai 2018	Liddes
Sion	15 mai 2018	Arbaz
Conthey	18 mai 2018	Chamoson
Saint-Maurice	22 mai 2018	Vernayaz

T'es au courant? La SPVal va fêter ses 50 ans!

En effet, en automne 2018, la SPVal soufflera ses cinquante bougies. Pour marquer cet événement, la SPVal va poursuivre trois dossiers:
• présentation à la population valaisanne dans le cadre de la Foire du Valais;
• édition d'un journal anniversaire;
• cadeau réservé aux membres.

Si tu veux participer activement aux préparatifs de ce jubilé, tu as différentes manières de t'impliquer:
• préparer avec ta classe une présentation (panneau, PPT, film, enregistrement, activités pour le public,...) en lien avec une branche du programme;
• participer aux travaux des commissions SPVal;
• réserver du temps hors classe pour participer activement à la fête.

Pour des renseignements, merci de contacter *presidence@spval.ch*

50e anniversaire SPVal Société Pédagogique Valaisanne

Désavantage numérique...

Les amateurs de hockey savent pertinemment qu'il n'est pas bon pour leur équipe de se retrouver en désavantage numérique, car une unité de moins sur la glace augmente les risques d'encaisser un goal... Cet article n'est pas là pour évoquer un quelconque rapport avec le sport, mais plutôt de se concentrer sur le numérique.

David Rey, président de l'AVECO

Le numérique est sur toutes les langues et dans toutes les têtes, il n'est quasi plus possible de parcourir une revue en lien avec l'éducation qui ne fasse la part belle à ce sujet. Je vais donc profiter de cet effet de mode pour exprimer quelques constatations faites dans nos classes.

On se plait à dire que la génération actuelle est née avec un téléphone portable à la main et que les jeunes maîtrisent les outils informatiques avec une grande facilité. Laissez-moi apporter un léger bémol à cela, après avoir observé depuis quelques années des classes valaisannes de la 9CO à la 11CO.

Il est vrai que l'utilisation de certains appareils semble innée chez nos élèves. Cependant, il est intéressant de voir ce qu'ils sont capables de faire lorsqu'on leur demande de réaliser une tâche à l'aide d'un outil informatique. Le constat est bien moins positif. Prenons un exemple simple, le curriculum vitae. Placez un élève du CO en face d'une page blanche avec un certain nombre de consignes afin de concevoir un CV et regardez ce qu'il en sort en premier essai... le constat est peu réjouissant. Je pourrais être encore plus pessimiste en calculant le temps qu'il faut à un élève pour retranscrire un de ces textes sur un document *word*, et là, je ne parle pas de la qualité de la mise en page. La présentation *powerpoint* est un peu mieux maitrisée, mais cela reste une exception, car les élèves doivent en réaliser régulièrement. L'utilisation même d'un courriel s'avère compliquée pour certains élèves de 11e.

On me dira alors que nos chers apprenants naviguent aisément sur le net... certes, mais pour quelle efficience? La récolte d'informations est chaotique et très, trop régulièrement simpliste et mal orientée. Que dire de l'esprit critique qui devrait accompagner cette tâche? Absente dans la majeure partie des recherches. La première entrée leur est souvent suffisante et ils ne remettent pas en cause une seule seconde l'information.

Je ne dresse pas un portrait très élogieux des compétences de nos élèves dans ce domaine, mais il ne faut pas leur en tenir rigueur. En effet, convaincu que l'outil était maîtrisé, on a réduit comme peau de chagrin les cours d'informatique au CO valaisan. La conviction que la manipulation et la maîtrise de l'outil numérique se développeraient à travers les autres branches était un pari audacieux, mais risqué. Le temps consacré et à consacrer à ce genre de réalisation n'est pas suffisant.

Il faut tout de même relever que certains élèves s'en sortent extrêmement bien et qu'ils ont développé très rapidement des compétences pointues en montage de film ou en programmation; hélas une grande part reste en retrait et n'entrera pas dans le monde professionnel avec les aptitudes espérées dans ce domaine.

À l'aube d'une ère numérique dans l'enseignement, n'oublions pas trop vite que, même avec des prédispositions à la manipulation d'un outil, un minimum d'apprentissage est nécessaire pour pouvoir l'utiliser de manière correcte.

•

AVECO

www.aveco.ch

En tant que membre du SER
vous profitez de 15 % de rabais
sur les assurances de Generali.

Generali Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generali.com
generali.ch/ser

GENERALI